



**Cowansville**

GRANDIR - RAYONNER - PROSPÉRER

## AVIS PUBLIC

### PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1902 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE COWANSVILLE

AVIS public est par les présentes, donné que le conseil municipal de la Ville de Cowansville adoptera, à sa séance ordinaire du 21 février 2022 à 19 h 30, qui se tiendra par vidéoconférence, le **Règlement numéro 1902 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Cowansville.**

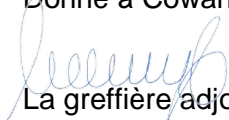
Ce règlement a pour objet d'adopter un Code d'éthique et de déontologie pour les élus et qui énonce les principales valeurs de la Ville en matière d'éthique, ainsi que les règles de déontologie qui doivent guider les membres du conseil.

Conformément aux exigences de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (RLRQ, chapitre E-15.1.0.1), le présent code poursuit les buts suivants :

- Accorder la priorité aux valeurs qui fondent les précisions d'un membre du conseil de la municipalité et contribuer à une meilleure compréhension des valeurs de la municipalité;
- Instaurer des normes de comportement qui favorisent l'intégration de ces valeurs dans le processus de prise de décision des élus et, de façon générale, leur conduite à ce titre;
- Prévenir les conflits éthiques et s'il en survient, aider à les résoudre efficacement et avec discernement;
- Assurer l'application des mesures de contrôle aux manquements déontologiques.

Prenez en outre avis que ce projet de règlement est disponible pour consultation sur le [site Web](#) de la Ville ou à l'hôtel de ville de Cowansville situé au 220, place Municipale, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 13 h 00. Toutefois, en raison de la pandémie de la COVID-19, les bureaux administratifs de l'hôtel de ville étant fermés au public jusqu'à nouvel ordre, il est possible d'obtenir les documents sur rendez-vous en téléphonant au 450 263-0141.

Donné à Cowansville, ce 3 février 2022

  
La greffière adjointe,  
Audrey Gagné